LEDERZEELE INFO

Le Conseil Municipal vous informe *Bulletin n° 76, Novembre/Décembre 2020*

Retrouvez ces infos sur notre site communal : www.lederzeele.fr
Pour recevoir sur votre smartphone des messages « flash » communaux, téléchargez gratuitement sur votre téléphone l'application PanneauPocket à partir de « App Store » ou « Google Play » et déclarez Lederzeele comme « favori » en cliquant sur le petit coeur.
NOUVEAUTE : Vous pouvez désormais consulter sur Facebook la page « Lederzeele Informations ».

Conseil Municipal : principaux sujets de la réunion du 16 novembre 2020

- **Tarif bibliothèque**

La médiathèque a été réouverte le 21 octobre. Un système de réservation de livres par téléphone ou par mail est possible avec un retrait en mairie aux horaires des permanences.
La médiathèque départementale du Nord prête gratuitement des livres, des CD, des DVD, afin d'avoir un maximum de nouveautés à mettre à la disposition des adhérents. Des abonnements à des magazines seront souscrits. Un ordinateur est mis à disposition pour faire des recherches sur Internet.
Un logiciel sera installé afin d'informatiser le prêt des supports avec possibilité de réservations en ligne…
Le conseil municipal a décidé les tarifs suivants à partir du 1er janvier 2021 :

- Gratuité pour les enfants jusqu'à 12 ans
- 3€ par personne pour les Lederzeelois et Broxeelois,
- 5 € par personne pour les extérieurs à ces 2 communes

- **CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)**

Cette année, il a été décidé de ne pas organiser de nouvelles élections afin que le conseil municipal des jeunes élus en octobre 2019 puisse concrétiser le projet de boîte à livres jusqu'en octobre 2021.

- **Columbarium**

Le columbarium de 9 cases créé en 2010 ne dispose plus de case disponible. Les élus ont validé le choix de la Société Ringot pour un 2ème columbarium pour un montant de 8 850 € TTC.

- **Sécurisation école**

Les membres du conseil municipal ont proposé un marquage au sol et l'installation de plots au niveau des passages piétons pour organiser le stationnement du côté opposé au cimetière à partir du virage face au monument aux morts jusqu'à l'école. Des panneaux « Attention école » avec signalisation lumineuse seront également installés de part et d'autre de l'école.

- **CCID**

La Direction Régionale des Finances Publiques a transmis la liste des personnes membres de la Commission Communales des Impôts Directs :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
ALLAN Hubert	DEKEISTER Sandrine
ARNOUTS Jean-Paul	DEMEESTER Jean-Pierre
BARBIER Pierre	DEWYNTER Karine
BECK Béatrice	DRIEUX Delphine
BOLLE Christine	ENVAIN Valérie
DEKEISTER Catherine	EVRARD Philippe

Informations pratiques :

- **Vœux municipaux :** la traditionnelle cérémonie des vœux du 2ème dimanche de janvier ne pourra pas se dérouler, compte tenu de la situation sanitaire. En fonction de l'évolution du protocole imposé par les services de l'Etat, nous déciderons, lors du conseil municipal du lundi 18 janvier, la forme que pourra prendre la présentation des vœux à la population.

- **Assistante sociale :** il n'y a pas de reprise de la permanence du mardi de l'assistante sociale, les entretiens doivent être pris sur rendez-vous au 03.59.73.46.50

Vie au village :

- **Colis de Noël** : Le CCAS a distribué les colis de Noël le samedi 19 décembre. Le colis est offert aux personnes seules, âgées de 75 ans et plus.
  Il est composé de produits achetés dans les commerces locaux et principalement du village.

- **Téléthon :** Contrairement aux années antérieures, le Téléthon n'a pas pu avoir lieu avec les activités diverses et variées que nous avions envisagées. Merci aux commerçants qui ont contribué à la vente des produits téléthon ainsi qu'aux personnes et associations pour leurs dons. Nous avons pu reverser à l'AFM-TELETHON une somme de 806,05€, loin des montants habituels (5536,36€ en 2019), mais chacun sait que 2020 a été une année complètement atypique. Si les conditions sanitaires le permettent, nous essaierons d'organiser un mini téléthon de printemps, affaire à suivre …

A noter :

Mercredi 6 janvier 2021 : collecte des encombrants à partir de 6h, les personnes habitant hors agglomération doivent contacter le SIROM 48h au préalable (03 28 62 03 96 ou contact@sm-sirom-flandre-nord.fr) afin de bénéficier du ramassage.

Mercredi 3 février 2021 : vous pouvez déposer vos déchets toxiques à la déchèterie de Wormhout, Steen Straete, de 9h à 12h.